

## — LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES —

### Séance du conseil municipal du 28 MAI 2024

Document établi conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales, en vigueur depuis le 01 juillet 2022, modifié par l'ordonnance n° 2031-1310 du 07 octobre 2021.

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 09 AVRIL 2024 à l'unanimité ;
- 2- Le conseil a pris acte du compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal ;

<b>FONCTIONNEMENT DES INSTANCES</b>		
Délibération n° 2024/05/57	Attribution des subventions de fonctionnement 2024 aux associations	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/58	Fête de la rosière de la commune déléguée d'Eyvirat : attribution d'une dotation à la rosière et à ses demoiselles d'honneur	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/59	Refacturation des frais de mise en fourrière d'un véhicule à son propriétaire	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<b>AFFAIRES BUDGETAIRES ET FISCALES</b>		
Délibération n° 2024/05/60	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité au service technique	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/61	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité lié à la fréquentation des salles polyvalentes	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/62	Convention de mise à disposition d'un surveillant de baignade diplômé BNSSA par le GESALT 24	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<b>CARE DE VIE</b>		
Délibération n° 2024/05/63	Occupation exceptionnelle du parvis de l'abbaye par un groupe de voitures de collection : détermination des règles et du tarif	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/64	Approbation du règlement de Signalisation d'Information Locale (SIL) de la commune de Brantôme en Périgord	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/65	Reprise définitive des concessions en état d'abandon dans les cimetières communaux des communes déléguées	<b>Adoptée à l'unanimité</b>

**DIVERS**

Délibération n° 2024/05/66	Convention de servitude avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : canalisations souterraines et occupation de terrain lieu-dit « Les reclus »	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Délibération n° 2024/05/67	Approbation de la modification des statuts et du règlement intérieur du SMIPS de Nontron	<b>Adoptée à l'unanimité</b>

Le 29 mai 2024

